



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

zones rurales

Question écrite n° 78613

Texte de la question

L'annonce de la création de pôles d'excellence ruraux ayant pour objectif de valoriser et d'accompagner les zones rurales qui présentent des projets ayant pour vocation la création de richesses économiques génératrices d'emplois ayant été très favorablement perçue dans les territoires pouvant être concernés, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire de bien vouloir lui préciser les modalités et le calendrier de mise en oeuvre de cette démarche.

Texte de la réponse

L'appel à projet visant à soutenir près de 300 pôles d'excellence rurale est lancé depuis le 15 décembre. Pourront être accompagnées des initiatives innovantes, reposant sur un partenariat public-privé, et qui contribueront à l'excellence territoriale sur l'un au moins des quatre thèmes suivants : la valorisation des patrimoines naturels, culturels et du tourisme ; la valorisation des bioressources ; le développement des services pour l'accueil de nouvelles populations ; le développement technologique dans l'artisanat et les entreprises du milieu rural. Les projets seront examinés lors de deux vagues de sélection successives, la première à l'échéance du 1er mars et la seconde à l'échéance du 1er septembre. La labellisation des premiers pôles interviendra dès le printemps 2006. Elle sera effectuée par le Premier ministre sur proposition conjointe du ministre de l'agriculture et du ministre délégué à l'aménagement du territoire, après avis d'un comité national de présélection.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78613

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10699

Réponse publiée le : 31 janvier 2006, page 960